

Des clés actualisées pour
mieux comprendre la diversité
ethnoculturelle, religieuse et
linguistique en milieu scolaire

Vue d'ensemble du
Québec



INTRODUCTION

Les fiches régionales ***Des clés actualisées pour mieux comprendre la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique en milieu scolaire*** offrent un portrait de la prise en compte de la diversité pour chacune des 17 régions administratives du Québec en mettant de l'avant leurs spécificités, mais aussi leurs points communs.

La première version de ces fiches est parue en 2021, à partir des données du recensement de la population de 2016 et des données du ministère de l'Éducation pour l'année scolaire 2016-2017. Afin de présenter un portrait actualisé, nous avons préparé une nouvelle version de ces fiches qui repose sur les données du recensement le plus récent, réalisé en 2021, et sur les données ministérielles pour l'année scolaire 2021-2022. Il convient de mentionner que cette année scolaire et la précédente ont été marquées par la mise en place de diverses mesures de santé publique dans le contexte de la pandémie mondiale de COVID-19 qui ont nécessairement eu un effet sur les données et sur les initiatives recensées.

Dans ces fiches, différentes catégories sociodémographiques sont utilisées pour rendre visible la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique des régions du Québec. Or, celles-ci comportent aussi des limites. D'abord, nous reconnaissons que nos connaissances et que notre engagement envers les questions relatives aux Premiers Peuples évoluent, tout comme le contenu de certaines sections, dont les sections historiques et médiatiques, qui ne se veulent aucunement exhaustives. En effet, il s'agit d'un travail qui aurait mérité une collaboration accrue avec les personnes concernées. De plus, nous nous appuyons sur les données disponibles, recueillies régulièrement par Statistique Canada, par l'Institut de la statistique du Québec et par le ministère de l'Éducation afin de décrire avec précision la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique dans chacune des régions. Toutefois, certaines réalités sont plutôt difficiles à documenter, par exemple celle des élèves autochtones ou celle des élèves appartenant à des groupes racisés. En outre, en se centrant sur divers sous-groupes de la population, la présentation de ces données risque de nourrir l'idée

selon laquelle la diversité se définit exclusivement à partir de l'Autre, ce qui ne permet pas de questionner les processus sociaux plus larges, dont est aussi partie prenante le groupe majoritaire. Enfin, rappelons que ces données offrent un portrait à un moment précis : les flux des populations, c'est-à-dire les va-et-vient des personnes dans l'espace géographique pour différentes raisons font en sorte que ce portrait change continuellement et que les données présentées ne peuvent prétendre dépeindre la situation actuelle dans toute sa complexité.

La présente fiche générale, intitulée *Des clés actualisées pour mieux comprendre la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique en milieu scolaire : vue d'ensemble du Québec*, expose des données s'appliquant à l'ensemble de la province et permet d'approfondir la définition de plusieurs termes. Toutefois, compte tenu de son caractère général, le contenu de certaines de ses sections diffère de celui des fiches régionales spécifiques.

Nous souhaitons contribuer à améliorer la compréhension des membres du personnel éducatif en matière de diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique pour favoriser la mise en œuvre de pratiques justes, équitables et transformatives. Ainsi, afin d'approfondir le contenu présenté dans les fiches et de soutenir leur utilisation, nous avons développé des ressources complémentaires, disponibles sur le site du Laboratoire Éducation et Diversité en Région (www.uqtr.ca/ledir). Parmi ces ressources se trouve le guide pédagogique d'accompagnement *Pour une meilleure compréhension de la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique en milieu scolaire*, qui explicite les principes théoriques et conceptuels sur lesquels reposent les fiches régionales (Hirsch et al., 2023), et les documents complémentaires qui présentent du matériel pédagogique élaboré à partir des fiches afin de soutenir leur exploitation dans diverses disciplines scolaires et d'explorer la diversité du milieu.

Nous vous souhaitons une bonne lecture!

TABLE DE MATIÈRES

1. UN PORTRAIT ACTUEL.....	4
Cette section aborde des données populationnelles fédérales et provinciales sur la diversité au sein de la province.	
2. LA DIVERSITÉ TELLE QU'ABORDÉE DANS LES MÉDIAS DE LA PROVINCE.....	6
Cette section propose un aperçu du traitement médiatique des principaux défis liés à la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique dans la province.	
3. LA DIVERSITÉ EN MILIEU SCOLAIRE.....	7
Cette section, composée de plusieurs parties, présente des données du ministère de l'Éducation à propos des élèves fréquentant les milieux scolaires primaires et secondaires de la province en s'intéressant à leur statut générationnel et aux langues maternelles et parlées à la maison déclarées.	
4. LA PRISE EN COMPTE DE LA DIVERSITÉ EN MILIEU SCOLAIRE.....	11
Cette section s'attarde à l'offre des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français et des services de soutien linguistique d'appoint en francisation.	

1. UN PORTRAIT ACTUEL

LA DIVERSITÉ AUJOURD'HUI

Cette section, qui décrit la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique du Québec, repose sur des données provenant de diverses sources.

En 2021, le Québec compte 8 572 020 habitant.e.s, réparti.e.s dans 17 régions administratives (Institut de la statistique du Québec, 2024).

En 2021, parmi l'ensemble de la population de la province² (Statistique Canada, 2023a) :

► **2,5 %**

déclarent une identité autochtone³;

/// **16,1 %**

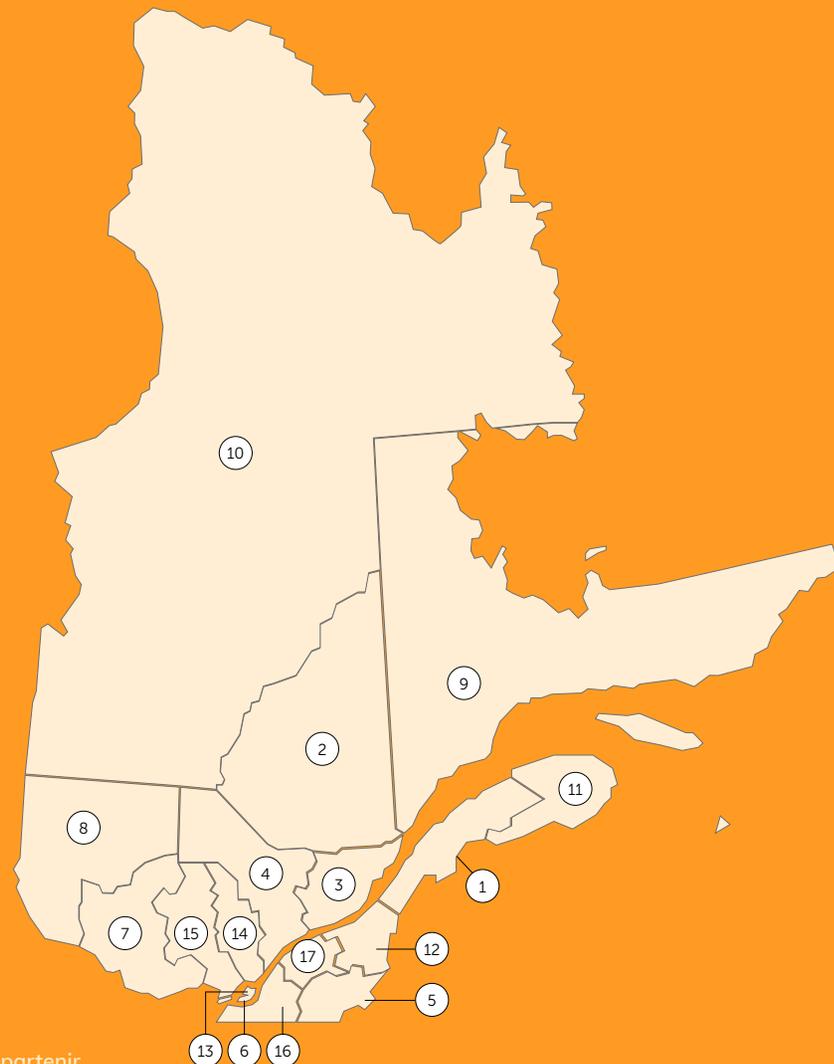
déclarent appartenir à une minorité visible⁴;

/// **16,1 %**

déclarent au moins une langue maternelle qui n'est ni le français ni l'anglais⁵;

7,9 %

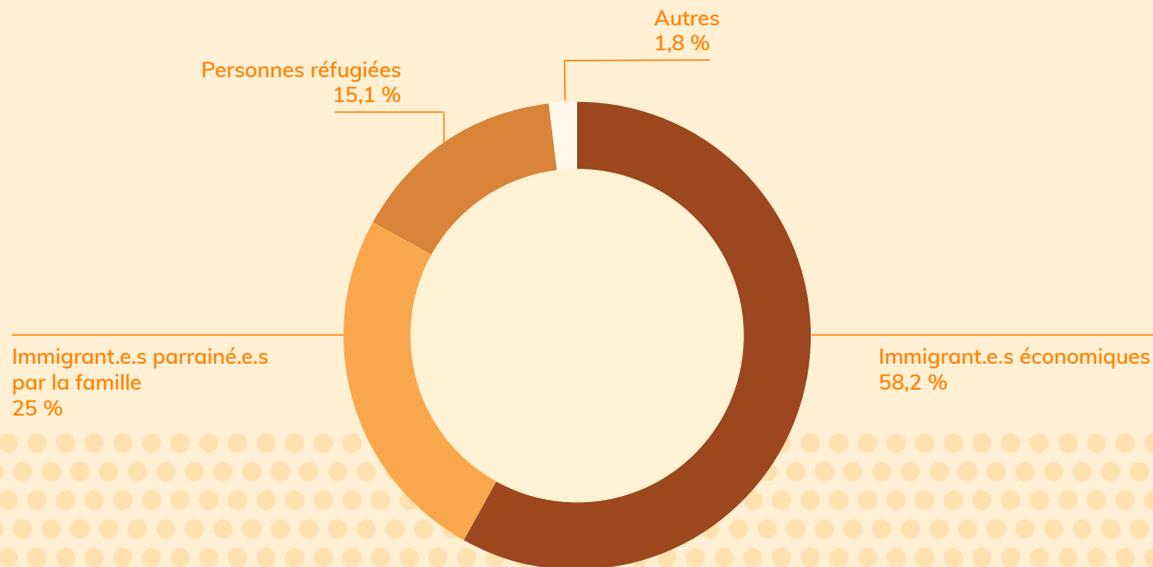
déclarent une appartenance religieuse autre que catholique, appartenance religieuse qui reste majoritaire, ou que celles liées à d'autres confessions chrétiennes. Parmi les autres appartenances religieuses déclarées, les principales sont : musulmane, juive et bouddhiste. Par ailleurs, 27,3 % déclarent n'avoir aucune affiliation religieuse ou avoir une perspective séculière (athée, agnostique, humaniste ou autre).



- 1 Bas-Saint-Laurent
- 2 Saguenay-Lac-Saint-Jean
- 3 Capitale-Nationale
- 4 Mauricie
- 5 Estrie
- 6 Montréal
- 7 Outaouais
- 8 Abitibi-Témiscamingue
- 9 Côte-Nord
- 10 Nord-du-Québec
- 11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- 12 Chaudière-Appalaches
- 13 Laval
- 14 Lanaudière
- 15 Laurentides
- 16 Montérégie
- 17 Centre-du-Québec

L'immigration récente s'ajoute à la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique de la population de la province. En plus des Premières Nations qui habitent toujours leur territoire ancestral, la population de la province est composée de groupes racisés, de communautés anglophones et du groupe majoritaire francophone. Ainsi,

En 2021, le nombre de personnes immigrantes ou ayant immigré, peu importe le moment de leur arrivée au Canada⁶, représente 14,6 % de la population de la province. Parmi celles-ci, 32,7 %, soit 396 085 personnes, ont été admises comme immigrant.e.s permanent.e.s entre 2011 et 2021. Elles se répartissent dans les diverses catégories d'immigration de la façon suivante (Statistique Canada, 2023b) :



En 2021, les personnes résidentes non permanentes représentent 2,5 % de la population de la province (Statistique Canada, 2023a).

Ces chiffres dissimulent de grandes variations quant aux proportions de personnes dans chacune des catégories, entre les différentes régions administratives de la province.

Par exemple :

- la part d'immigrant.e.s économiques sur l'ensemble des immigrant.e.s permanent.e.s admis.es entre 2011 et 2021 varie entre 35 % pour le Centre-du-Québec et 66,4 % pour la Côte-Nord;
- la part d'immigrant.e.s parrainé.e.s par la famille sur l'ensemble des immigrant.e.s permanent.e.s admis.es entre 2011 et 2021 varie entre 20 % pour l'Estrie et 39,8 % pour la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine;
- la part de personnes réfugiées sur l'ensemble des immigrant.e.s permanent.e.s admis.es entre 2011 et 2021 varie entre 0 % pour le Nord-du-Québec et 40,3 % pour l'Estrie; et
- la part de personnes résidentes non permanentes, en 2021, varie entre 0,2 % pour la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et 7,1 % pour Montréal.

2. LA DIVERSITÉ TELLE QU'ABORDÉE DANS LES MÉDIAS DE LA PROVINCE

Dans l'objectif d'explorer le traitement des principaux défis liés à la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique par la presse écrite québécoise, une analyse de contenu a été menée dans les quotidiens des 17 régions administratives du Québec entre le 1^{er} janvier 2020 et le 1^{er} décembre 2023. Les contenus médiatiques des journaux qui ont fait l'objet de l'analyse ont été sélectionnés par le biais du moteur de recherche *Eureka* et à partir de mots-clés ciblés.

Cette analyse de contenu exploratoire comporte des limites. Notamment, le phénomène de concentration de la presse au Québec a généré la reproduction d'une même nouvelle dans les quotidiens appartenant au même groupe de presse. Incidemment, le total des articles recensés ne correspond pas au nombre de nouvelles originales parues. Par ailleurs, compte tenu du grand nombre des thèmes utilisés pour aborder la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique au Québec, les mots-clés ciblés peuvent ne pas avoir permis de recenser certains articles. Également, ce n'est pas l'ensemble des articles recensés qui ont été analysés, mais plus ou moins 10 % du corpus. Enfin, trois thématiques abordées par article ont été retenues.

Les considérations les plus récurrentes, malgré des différences notables entre les 17 régions de la province entre 2020 et 2023, concernent l'immigration, les réalités des peuples autochtones, la prise en compte de la diversité culturelle, le racisme systémique et la discrimination. Concernant l'immigration, la majorité des médias de la province considèrent que c'est une solution pour régler le problème de la pénurie de main-d'œuvre. Dans leurs écrits, beaucoup de médias font la promotion de la régionalisation de l'immigration pour pallier ce problème. En plus de la question de la main-d'œuvre, l'immigration est également perçue

comme une solution au vieillissement de la population. Cependant, d'autres articles avancent qu'une immigration non contrôlée peut engendrer des problèmes d'accès au logement ainsi que la fragilisation de la langue française.

Les réalités des peuples autochtones sont beaucoup abordées dans les médias consultés. En ce sens, plusieurs d'entre eux présentent des projets de sécurisation culturelle et prônent la réconciliation entre les allochtones et les peuples autochtones. Pour soutenir les démarches visant la réconciliation, certains médias avancent l'idée que le gouvernement doit d'abord reconnaître l'existence de la discrimination systémique et adopter le Principe de Joyce⁷.

En ce qui concerne la prise en compte de la diversité culturelle, les médias s'accordent sur le fait qu'elle constitue une avenue porteuse pour les régions de la province, notamment sur le plan démographique. Ils mettent l'accent sur toutes sortes d'activités visant à reconnaître les préjugés auxquels font face les groupes minorisés et à favoriser l'établissement de relations plus harmonieuses entre les diverses communautés qui vivent sur le territoire québécois.

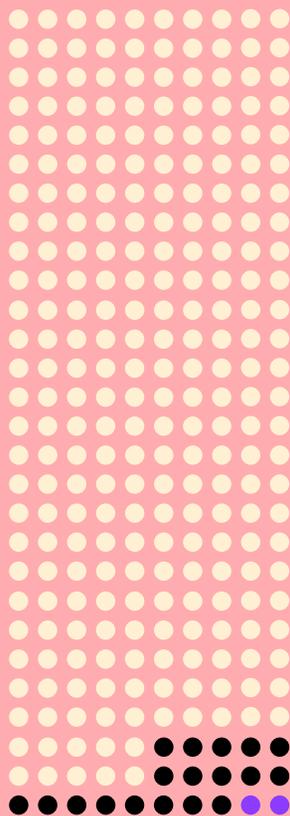
Les discussions autour du racisme systémique et de la discrimination sont également des thèmes assez récurrents dans les médias régionaux. Ils soulignent plusieurs cas de racisme systémique envers les Autochtones et les membres des communautés noires. La sous-représentation des minorités visibles et de groupes racisés dans des postes de direction ou de gestion, le profilage racial et d'autres formes de discrimination font souvent les grands titres dans les médias en région. En ce sens, les médias encouragent la dénonciation du racisme de même que la reconnaissance et l'écoute des voix des personnes discriminées.

3. LA DIVERSITÉ EN MILIEU SCOLAIRE

UNE RÉALITÉ À VISAGES MULTIPLES

2 698

C'est le nombre d'écoles⁸ qui se trouvent dans la province.



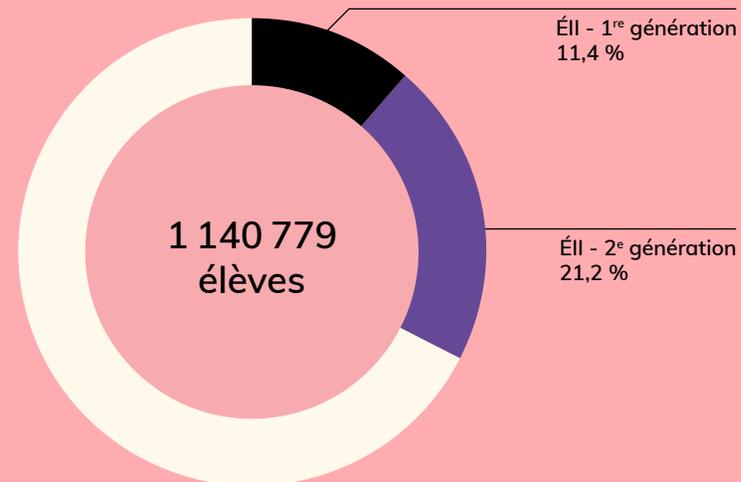
2 369 écoles publiques, dont :

- 2 070 écoles appartenant aux 60 centres de services scolaires (CSS) francophones;
- 260 écoles appartenant aux 9 commissions scolaires (CS) anglophones;
- 39 écoles appartenant aux 3 organismes scolaires à statut particulier.

310 écoles privées;

19 écoles gouvernementales⁹.

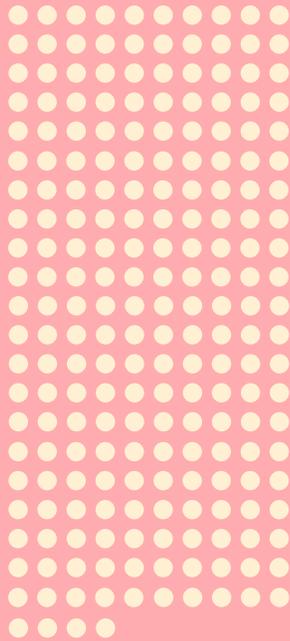
Les données ministérielles disponibles pour le secteur de la formation générale des jeunes (MEQ, 2022) permettant d'appréhender la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique en milieu scolaire se centrent sur les élèves issu.e.s de l'immigration (ÉII) et sur les langues maternelles et parlées à la maison déclarées. Elles ne permettent pas de documenter le nombre d'élèves autochtones ou appartenant à des groupes racisés, ni de considérer l'appartenance religieuse, le cas échéant.



En 2021-2022, il y a 1 140 779 élèves dans la province. Parmi l'ensemble des élèves, 371 786 (32,6 %) sont des ÉII, dont 129 506 (11,4 %) sont de 1^{re} génération et 242 280 (21,2 %) de 2^e génération. Entre 2016-2017 et 2021-2022, la proportion des ÉII a augmenté de 4,2 points de pourcentage. Pour ces années, la proportion des ÉII de 2^e génération a augmenté davantage que celle des ÉII de 1^{re} génération, soit respectivement des écarts de 3,1 et de 1,1 points de pourcentage¹⁰.

77,4 %

La grande majorité des ÉII fréquente une école publique francophone.



214

C'est le nombre de langues maternelles déclarées par les élèves du Québec en 2021-2022.

Après le français, l'anglais est la langue maternelle la plus fréquente, suivie de l'arabe et de l'espagnol. Au total, 294 530 élèves déclarent une autre langue maternelle que le français, ce qui correspond à 25,8 % des élèves de la province, alors que cela représentait 25 % des élèves en 2016-2017. De plus, pour l'année scolaire 2021-2022, 245 257 élèves, soit 21,5 % des élèves de la province, déclarent une langue parlée à la maison autre que le français¹¹.

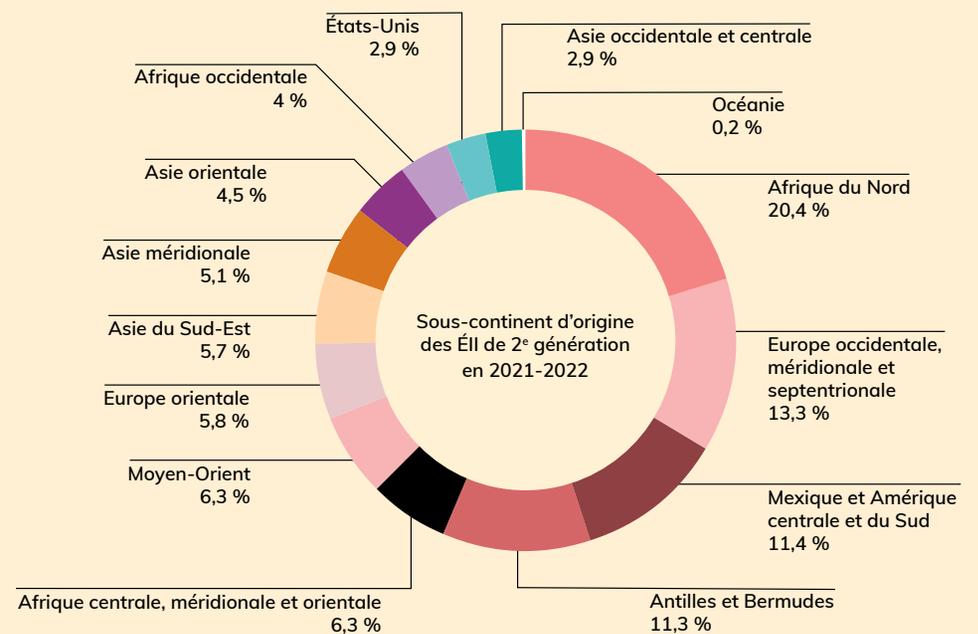
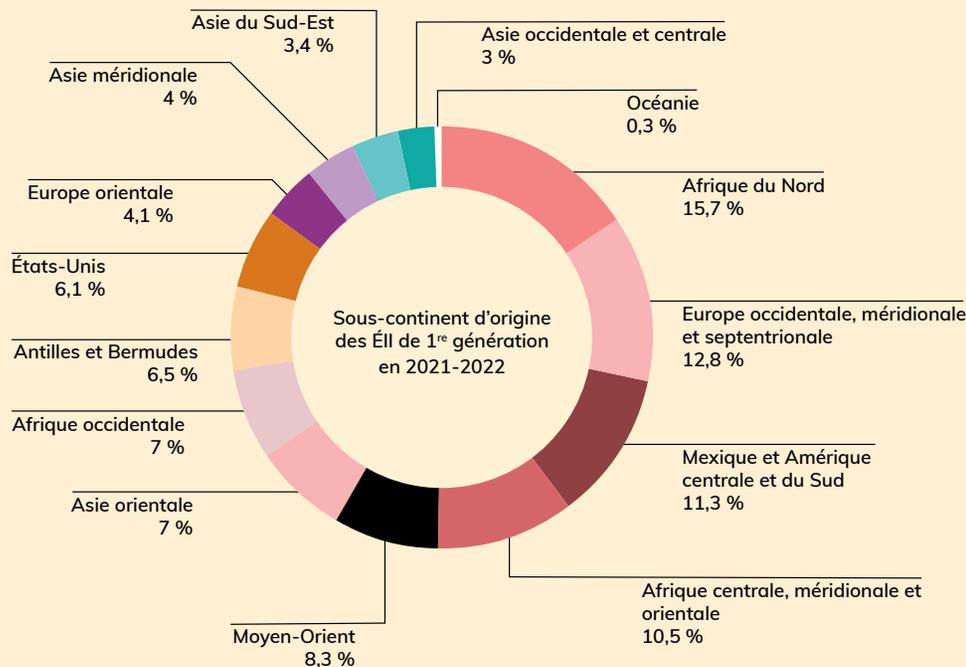
Ainsi, le français peut faire partie ou non du répertoire linguistique des élèves lorsqu'il.elle.s commencent à fréquenter l'école québécoise.

Ces constats témoignent de l'importance de soutenir l'accueil et l'intégration des élèves de 1^{re} génération, mais aussi l'expérience socioscolaire de tou.te.s les élèves de la province, notamment les élèves de 2^e génération, les élèves autochtones et les élèves appartenant à des groupes racisés ou minorisés sur les plans linguistique ou religieux.

LA DIVERSITÉ EN MILIEU SCOLAIRE : L'ORIGINE DES ÉII

Les ÉII se répartissent différemment sur le plan des sous-continent¹² d'origine selon leur statut générationnel¹³. L'Afrique du Nord, l'Europe occidentale, méridionale et septentrionale ainsi que le Mexique et l'Amérique centrale et du Sud sont les trois principaux sous-continent d'origine des ÉII, peu importe leur statut générationnel. De plus, une proportion plus grande d'ÉII de 1^{re} génération que d'ÉII de 2^e génération est originaire notamment des États-Unis (respectivement 6,1 % et 2,9 %). Par ailleurs, les ÉII de 2^e génération proviennent davantage que les ÉII de 1^{re} génération de Antilles et Bermudes et de l'Asie du Sud-Est.

Les ÉII du Québec proviennent de partout sur la planète. Cela témoigne de dynamiques mondiales à la fois historiques et actuelles, dont les rapports coloniaux, les inégalités Nord-Sud, les conflits, les changements climatiques, les crises économiques, etc.



LA DIVERSITÉ EN MILIEU SCOLAIRE : LA RÉPARTITION DES ÉII

Les ÉII de la province sont inégalement réparti.e.s sur le territoire, entre les régions (distribution) et au sein même de celles-ci (concentration).

Régions	Distribution des ÉII	Concentration des ÉII
Côte-Nord	0,1 %	3,9 %
Nord-du-Québec	0,1 %	15,3 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0,1 %	3,7 %
Bas-Saint-Laurent	0,3 %	5,1 %
Abitibi-Témiscamingue	0,3 %	5,5 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	0,4 %	3,7 %
Mauricie	1 %	11,6 %
Centre-du-Québec	1 %	10,3 %
Chaudière-Appalaches	1,3 %	8,1 %
Estrie	2,8 %	15,6 %
Lanaudière	4,4 %	21,4 %
Outaouais	4,6 %	29,8 %
Laurentides	4,8 %	20,1 %
Capitale-Nationale	5,4 %	21,1 %
Laval	9,8 %	63,1 %
Montréal	16,5 %	10,3 %
Montréal	47,3 %	68,2 %
Québec	100 %	32,6 %

Concernant la distribution des ÉII dans la province, la région de Montréal accueille un peu moins de la moitié ces élèves (47,3 %) alors que la région de la Montérégie en accueille un peu moins du sixième (16,5 %). Les autres régions se partagent 36,2 % des ÉII de la province, soit plus du tiers d'entre eux et elles.

En 2021-2022, parmi les 2 698 écoles de la province, seulement 90 d'entre elles ne comptent aucun.e ÉII.

La concentration des ÉII, qui correspond à la proportion d'ÉII au sein d'un milieu donné, varie elle aussi entre les régions. Affichant les concentrations les plus élevées, les effectifs des régions de Montréal et de Laval se caractérisent respectivement par plus de 2 ÉII pour 3 élèves (68,2 %) et plus de 3 ÉII pour 5 élèves (63,1 %). Les régions de la Côte-Nord, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine affichent les taux de concentration les plus bas de la province, soit 1 ÉII pour 26 élèves (3,9 %) ou 1 pour 27 élèves (3,7 %).

La concentration des ÉII varie aussi au sein même de chacune des régions. Chacune des fiches régionales présente les données par organisme responsable (CSS, CS anglophone, école gouvernementale ou école du réseau privé) ainsi que la liste des écoles de plus de 100 élèves qui se démarquent par leur forte concentration d'ÉII.

Tous les milieux scolaires, peu importe le nombre d'ÉII qu'ils accueillent, doivent composer avec la diversité culturelle, linguistique et religieuse de la société québécoise.

4. LA PRISE EN COMPTE DE LA DIVERSITÉ EN MILIEU SCOLAIRE

LES SERVICES D'ACCUEIL ET DE SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS ET LES SERVICES DE SOUTIEN LINGUISTIQUE D'APPOINT EN FRANCISATION

Les CSS francophones offrent des services intensifs (au moins une période par jour) d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français ainsi que des services de soutien linguistique d'appoint en francisation (MEQ, 2024). Les premiers s'adressent à « tout élève dont les compétences linguistiques en français ne lui permettent pas, temporairement, de réaliser l'ensemble des apprentissages dans cette langue ou d'en faire pleinement la démonstration » (p. 8) alors que les seconds concernent les élèves qui « sont en mesure de suivre l'enseignement en français dans les différentes disciplines du Programme de formation de l'école québécoise » (p. 9).

Ces services s'adressent à l'ensemble des élèves qui en ont besoin et ce, sans égard à leur langue maternelle déclarée. La déclaration de ces services s'effectue à partir de différentes valeurs désignant le type ainsi que le modèle de services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français dont bénéficient les élèves (MEQ, 2024).

AINSI, CES SERVICES NE SONT PAS RÉSERVÉS EXCLUSIVEMENT AUX ÉII ET CE NE SONT PAS TOU.TE.S LES ÉII QUI EN BÉNÉFICIENT.

En 2021-2022, 53 163 élèves reçoivent de tels services, ce qui correspond à 4,7 % de l'ensemble des élèves de la province. Parmi ces élèves, 49 070 sont des ÉII, dont 30 646 sont de 1^{re} génération et 18 424 de 2^e génération.

Sur l'ensemble des élèves de la province recevant de tels services en 2021-2022 :

29 395

élèves (55,3 %) bénéficient de **services de soutien linguistique d'appoint en francisation** (valeur 11).

23 768

élèves (44,7 %) bénéficient de **services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français**. Parmi ces élèves, les milieux scolaires ont déclaré que :

12 704

élèves (53,5 %) fréquentent une **classe ordinaire** (valeur 22).

10 462

élèves (44 %) fréquentent une **classe d'accueil** en suivant le programme d'intégration linguistique, scolaire et sociale (valeur 23).

105

élèves (0,4 %) fréquentent une **classe ordinaire** et sont considéré.e.s en situation de grand retard scolaire (valeur 32), c'est-à-dire présentant trois ans ou plus de retard par rapport à la norme scolaire québécoise.

185

élèves (0,8 %) fréquentent une **classe d'accueil** et sont considéré.e.s en situation de grand retard scolaire (valeur 33).

312

élèves (1,3 %) fréquentent une **classe d'accueil réservée aux élèves en situation de grand retard scolaire** (valeur 34).

Ces données donnent un aperçu, somme toute partiel, de la réalité, compte tenu de la nature dynamique et déclarée des services.

Les choix d'organisation des services visent à réunir diverses conditions favorisant l'intégration et la réussite de ces élèves, notamment la valorisation et la mobilisation des expériences antérieures et des répertoires linguistiques des élèves, le soutien aux interactions entre pairs aux compétences variées en français et dans d'autres langues, ainsi que le soutien aux apprentissages dans différentes disciplines du Programme de formation de l'école québécoise et au développement du vocabulaire disciplinaire et transdisciplinaire nécessaire à ces apprentissages.

La diversité des services offerts témoigne des différents besoins de ces élèves que l'on considère bi-plurilingues émergents. En effet, ce terme permet de mettre de l'avant le fait que leurs compétences en français, langue additionnelle, sont en émergence et viennent s'ajouter à leur répertoire linguistique déjà composé d'une ou de plusieurs langues.

NOTES

- ¹ Le Tableau de bord de l'éducation présente certaines données complémentaires pertinentes, notamment pour les années ultérieures. Pour plus d'informations, voir <https://app.powerbi.com/view?r=eyJrIjoiODMzYTQyYTctNTc5S00yJmLWEzMWQyYjhjOGUzYTM1MWFmLiwidCI6IjJZThmYzE4LWE1YjAtNDhYy05MjAwLTI4N2E4OTA2ODkwNCJ9>
- ² Les données en lien avec l'identité autochtone, l'appartenance à une minorité visible, l'immigration et la religion reposent sur des données-échantillons de Statistique Canada, c'est-à-dire qu'« un sous-ensemble de la population cible de l'enquête est choisi pour recevoir le questionnaire. Les réponses du sous-ensemble permettent de produire des inférences sur l'ensemble de la population » (Statistique Canada, 2023c, paragr. 1). Le nombre total de personnes utilisé pour établir les proportions en lien avec cette section et le nombre réel de la population varient ainsi légèrement. Veuillez noter que cet élément n'avait pas été pris en compte dans la première version des fiches publiée en 2021, ce qui a amené une tendance à sous-estimer légèrement le pourcentage des personnes de chacune des catégories présentées.
- ³ Il s'agit des personnes qui sont des Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), des Métis ou des Inuit et/ou les personnes qui sont des Indiens inscrits ou des traités (en vertu de la Loi sur les Indiens du Canada) et/ou les personnes qui sont membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne (Statistique Canada, 2015).
- ⁴ Selon la Loi sur l'équité en matière d'emploi, on entend par minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Ce terme soulevant certaines réserves, on lui préfère le terme minorités racisées (Mc Andrew, Ledent, et Bakhshaei, 2013, p.4).
- ⁵ La langue maternelle « est la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise par la personne au moment où les données sont recueillies » (Statistique Canada, 2022, paragr.1). Lorsque nous faisons référence aux langues non officielles, il s'agit de langues qui ne sont ni le français ni l'anglais. Lors du recensement de la population, il est possible pour une personne de déclarer plus d'une langue maternelle.
- ⁶ Ce qui correspond aux personnes à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence (Statistique Canada, 2016).
- ⁷ « Le Principe de Joyce vise à garantir à tous les Autochtones un droit d'accès équitable, sans aucune discrimination, à tous les services sociaux et de santé, ainsi que le droit de jouir du meilleur état possible de santé physique, mentale, émotionnelle et spirituelle. Le Principe de Joyce requiert obligatoirement la reconnaissance et le respect des savoirs et connaissances traditionnelles et vivantes des autochtones en matière de santé. » (Bureau du Principe de Joyce, s.d., paragr. 3 et 4).
- ⁸ D'autres écoles pourraient être présentes sur le territoire, mais ne sont pas reconnues par le ministère. Elles ne figurent donc pas dans les données présentées.
- ⁹ « Les écoles gouvernementales incluent les écoles de bandes autochtones relevant du gouvernement fédéral, ainsi que les écoles de formation professionnelle relevant de ministères provinciaux autres que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les écoles de bandes autochtones ne sont pas tenues de collaborer aux bases de données ministérielles, le nombre d'élèves les fréquentant n'est donc pas exhaustif » (MEES, 2016, p.15).
- ¹⁰ Lorsque la variation sur une année de la proportion d'ÉII dans une école donnée est inférieure à 0,5 point de pourcentage, nous considérons que cette proportion est stable.
- ¹¹ La langue maternelle peut être différente de la langue déclarée comme celle généralement parlée à la maison (MEQ, 2023).
- ¹² Les sous-continent d'origine ont été établis à partir de ceux qui sont présentés dans le document suivant : Soutien au milieu scolaire 2023-2024. Intégration et réussite des élèves issus de l'immigration et éducation interculturelle, voir https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/diversite/Guide-soutien-milieu-scolaire_2023-2024.pdf. Lorsque plusieurs sous-continent d'origine correspondent à moins de 1 % des élèves, ils sont regroupés dans la catégorie « Autres ». Le MIDI (2016) propose une liste indicative des pays et des territoires inclus dans les continents et sous-continent.
- ¹³ Le statut générationnel fait référence à la distinction entre élèves de première, deuxième ou troisième génération et plus qui repose sur le lieu de naissance de l'élève et sur celui de ses parents. La catégorie première génération comprend les élèves né.e.s à l'extérieur du Canada. La catégorie deuxième génération comprend les élèves né.e.s au Canada et dont au moins un parent est né à l'extérieur du Canada. La catégorie troisième génération comprend les élèves nés au Canada de même que leurs deux parents (MELS, 2014).

RÉFÉRENCES

- Bureau du Principe de Joyce. (s.d.). *Principe de Joyce*. <https://principedejoyce.com/fr/index>
- Hirsch, S., Borri-Anadon, C., Lemaire, E., Kharchi, Z., Guillot, S. et Maynard, C. (2023). *Pour une meilleure compréhension de la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique en milieu scolaire : guide d'accompagnement des fiches régionales*. LEDIR (UQTR) et ministère de l'Enseignement supérieur du Gouvernement du Québec. www.uqtr.ca/ledir/guidefiches
- Institut de la statistique du Québec [ISQ]. (2024, mai). *Estimations de la population des régions administratives selon l'âge et le sexe, âge médian et âge moyen, Québec, 1er juillet 1996 à 2023*. <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/3987>
- Mc Andrew, M., Ledent, J. et Bakhshaei, M. (2013). *Des mots pour le dire. La persistance des identités, des appartenances et des processus d'exclusion*. <https://ofde.uqam.ca/wp-content/uploads/2019/07/Des-mots-pour-le-dire-2.pdf>
- Ministère de l'Éducation (MEQ). (2023). *Déclaration en formation générale des jeunes (FGJ)*. Gouvernement du Québec. <http://www1.education.gouv.qc.ca/charlemagne/medias/GuideDeclarationFGJ.pdf>
- MEQ. (2024). *Soutien au milieu scolaire 2024-2025. Intégration et réussite des élèves issus de l'immigration et éducation interculturelle*. Gouvernement du Québec. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/integration-education-interculturelle/Guide-soutien-milieu-scolaire-2024-2025.pdf>
- MEQ, DILEI, Système Charlemagne, Portail informationnel, données en date du 23 novembre 2022.
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). (2016). *Statistiques de l'éducation. Éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire*. Gouvernement du Québec. http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/15-00503_statistiques_2015_edition_v25oct.pdf
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). (2014). *Cadre de référence Accueil et intégration des élèves issus de l'immigration au Québec. 1. Portrait des élèves – Soutien au milieu scolaire*. Gouvernement du Québec. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/integration-education-interculturelle/Accueil-integration-portrait-eleves.pdf>
- Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). (2016). *Présence en 2016 des immigrants admis au Québec de 2005 à 2014*. Gouvernement du Québec. https://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/PUB_Presence2016_admisQc.pdf
- Statistique Canada. (2015). *Identité autochtone de la personne*. https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=DECI&Id=59224
- Statistique Canada. (2016). *Immigrant*. http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=Unit&Id=85107.
- Statistique Canada. (2022). *Langue maternelle*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/az/Definition-fra.cfm?ID=pop095>.
- Statistique Canada. (2023a). (tableau). *Profil du recensement*, Recensement de la population de 2021, produit n° 98-316-X2021001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 15 novembre 2023. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>
- Statistique Canada. (2023b). Totalisation personnalisée, à partir du Recensement de la population de 2021.
- Statistique Canada (2023c). 2. *Échantillonnage*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/98-306/2021001/chap2-fra.cfm>

CONCEPTION ET RÉDACTION

Corina Borri-Anadon, Sivane Hirsch, Eve Lemaire et Farrah Bérubé

AVEC LA COLLABORATION DE

Laurie Dubois-Tanguay, Daline Flecher Jean-Baptiste, Louis Gosselin, Wejdene Guizani, Rose Légaré et Evens Regis*

GRAPHISME

WILD WILLI Design - Fabian Will

RÉVISION LINGUISTIQUE

Marie-Claire Legaré

Ces fiches ont été réalisées grâce au soutien de la Direction de l'intégration linguistique et de l'éducation interculturelle du ministère de l'Éducation.

*Tous les noms apparaissent en ordre alphabétique.

© Corina Borri-Anadon, Sivane Hirsch, Eve Lemaire et Farrah Bérubé, 2025

POUR CITER CE DOCUMENT :

Borri-Anadon, C., Hirsch, S., Lemaire, E. et Bérubé, F. (2025). *Des clés actualisées pour mieux comprendre la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique en milieu scolaire : vue d'ensemble du Québec*. Trois-Rivières : LEDIR (UQTR) et DILEI. www.uqtr.ca/ledir

ISBN 978-2-925573-17-3